



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du 8 octobre 2024

Salle de rencontre 1202C

19 h 00 à 21 h 00

Procès-verbal

Sont présents :

	Présent(e)	Absent(e)
1-	Gaudreau, Roxanne	Enseignante
2-	Duciaume-Bertrand, Olivier	Enseignant
3-	Paquette, Fanny	Enseignante
4-	Beaudry, Isabelle	Enseignante
5 -	Alciné, Jems	Employée de soutien
6 -	Gauthier, Alain	Parent
8 -	Djama, Ahmed	Parent
9 -	Rouleau, Eric	Parent
10 -	Fortin, Karine	Parent
11-	Langlois, Nancy	Parent
12 -	Karcza, Kristof	Parent, substitut
13 -	Lacroix, Sylvain	Parent, substitut
14 -	Gauthier, Jacinthe	Parent, EHDAA

15 -	Brière, Benoit	Parent
16 -	Aubé, Anne Stéphanie	Personnel professionnelle
17 -	Lafortune, Serge	Membre de la communauté
18 -	Méanne	Élève, secondaire 5
29 -	Jenara	Élève, secondaire 4

Sont également présents à la table du conseil :

François Bélanger	Directeur
Caroline Bouchard	Agente d'administration
Isabelle Pytura	Direction adjointe
Christiano Bernier	Direction adjoint
Ndeye Thiam	Direction adjointe
Michel Verreault	Gestionnaire d'établissement

* La copie de la liste des présences est déposée en annexe I au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

OUVERTURE DE LA SÉANCE À :

1 a)	MOT DE BIENVENUE, PRÉSENCES ET QUORUM
	MONSIEUR BÉLANGER SOUHAITE LA BIENVENUE À TOUS ET REMERCIE L'ENSEMBLE DE LA TABLE POUR SON ENGAGEMENT.

2 -	QUESTIONS DU PUBLIC
	AUCUN PUBLIC N'EST PRÉSENT.

3 -	ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
046 – CÉ20241008- 01	<p>CONSIDÉRANT que monsieur François Bélanger, directeur, a élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 8 octobre 2024;</p> <p>CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition Monsieur Rouleau de et appuyé par Monsieur Gauthier il est résolu :</p> <p>D'ADOPTER l'ordre du jour proposé pour la séance ordinaire du 8 octobre 2024;</p>

4 -	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 AOÛT 2024
046 – CÉ20241008- 02	<p>PRÉAMBULE</p> <p>CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique (LIP), les membres du conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 27 août 2024 plus de six (6) jours avant la tenue de la présente séance;</p> <p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Monsieur Gauthier et appuyé par Monsieur Rouleau, il est résolu :</p>

	<p>DE DISPENSER la secrétaire de procéder à la lecture du procès-verbal de la séance du 27 août 2024;</p> <p>D'ADOPTER, tel que déposé (ou avec modifications), le procès-verbal de la séance du 27 août 2024 du Conseil d'établissement de l'école secondaire Mont-Bleu;</p>
--	---

5 -	SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL
	L'AG A EU LIEU; LE RAPPORT A ÉTÉ DÉPOSÉ; LE DÉBUT D'ANNÉE EST SATISFAISANT.

6 -	TRAVAUX DU CONSEIL
6 a)	ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT
046 – CÉ20241008- 03	MADAME GAUTHIER PROPOSE MONSIEUR GAUTHIER COMME PRÉSIDENT. LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.
6 B)	ÉLECTION AU POSTE DE VICE-PRÉSIDENT
046 – CÉ20241008- 04	MONSIEUR AHMED PROPOSE MONSIEUR BRIÈRE; IL ACCEPTE. LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.
6 C)	ÉLECTION AU POSTE DE SECRÉTAIRE
046 – CÉ20241008- 05	MONSIEUR GAUTHIER PROPOSE MADAME FORTIN QUI A MANIFESTÉ SON INTÉRÊT PAR ÉCRIT. LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.
6 D)	REPRÉSENTANT DE LA COMMUNAUTÉ
046 – CÉ20241008- 06	MONSIEUR LAFORTUNE A MANIFESTÉ SON INTÉRÊT PAR ÉCRIT. PHILIPPE CARLOS, UN ÉLÈVE DE 5 ^E SECONDAIRE, DEMANDE À ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME UN MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ. ÉTANT ENGAGÉ DANS DIVERS COMITÉS POLITIQUES ET SCOLAIRES, IL PROPOSE DE VENIR DISCUTER DE DIFFÉRENTS DOSSIERS. LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.
6 E)	RÈGLE DE RÉGIE INTERNE
046 – CÉ20241008- 07	MONSIEUR GAUTHIER RAPPELLE QUE LE DOCUMENT EST MODIFIABLE ET QUE LE DOCUMENT A ÉTÉ REVU EN PROFONDEUR IL Y A DEUX ANS. IL EXPLIQUE QUE LE CODE MORIN SERA L'OUTIL DE RÉFÉRENCE EN CAS DE DOUTE. MONSIEUR BÉLANGER RAPPELLE ÉGALEMENT QUE TOUS LES MEMBRES DE LA TABLE DOIVENT REPRÉSENTER

	<p>L'ENSEMBLE DE LEURS COLLÈGUES ET QUE LES CAS PERSONNELS DOIVENT ÊTRE GÉRÉS AILLEURS. IL REVIENT SUR CE QU'EST LE QUORUM.</p> <p>PROPOSÉ PAR MONSIEUR AHMED</p> <p>APPUYÉ PAR MONSIEUR BRIÈRE</p> <p>LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.</p>
6 F)	CALENDRIER DES RENCONTRES
046 – CÉ20241008- 08	<p>LES MEMBRES AUTOUR DE LA TABLE SEMBLANT ENCLIN À SE RÉUNIR À 18H30. SOUS RÉSERVE DE LA DISPONIBILITÉ DE MADAME FORTIN, L'HEURE SERA MODIFIÉE.</p> <p>MONSIEUR GAUTHIER ÉNUMÈRE LES DATES CIBLÉES.</p> <p>PROPOSÉ PAR OLIVIER DUCIAUME-B.</p> <p>APPUYÉ PAR MONSIEUR AHMED</p> <p>LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.</p>
6 G)	BUDGET DU CÉ
	<p>LE BUDGET EST DE 750\$/ANNUUELLEMENT.</p> <p>MONSIEUR GAUTHIER MENTIONNE QUE, POUR L'INSTANT, AUCUN FRAIS N'EST PRÉVU.</p> <p>PROPOSÉ PAR MONSIEUR GAUTHIER</p> <p>APPUYÉ PAR MONSIEUR LACROIX</p> <p>LE VOTE N'EST PAS DEMANDÉ.</p>
6 H)	REPRÉSENTANT DES ÉLÈVES
	<p>MÉANNE ET JENARA SE PRÉSENTENT.</p> <p>L'OBJECTIF DE MÉANNE SERAIT DE MOTIVER DAVANTAGE SES PAIRS POUR QU'ILS AIENT ENVIE DE FRÉQUENTER L'ÉTABLISSEMENT.</p> <p>L'OBJECTIF DE JENARA SERAIT DE FAIRE UNE DIFFÉRENCE DANS L'ÉCOLE POUR QU'ELLE SOIT PLUS ENGAGÉE. ELLE VOUDRAIT, COMME MÉANNE, AMÉLIORER L'ATMOSPHÈRE ET LE SENTIMENT D'APPARTENANCE.</p> <p>MONSIEUR ALCINÉ DEMANDE AUX FILLES UN SEUL MOYEN POUR Y ARRIVER. ELLES MENTIONNENT DE REMETTRE LA MUSIQUE EN DÉBUT DE CLASSE ET DE FAIRE DANSER LES ENSEIGNANTS.</p> <p>MONSIEUR Karcza, DEMANDE S'ILS ONT UN BUDGET. MONSIEUR BÉLANGER EXPLIQUE SA GESTION.</p> <p>MONSIEUR KARCZA DEMANDE UNE COPIE DU RAPPORT DE L'AN PASSÉ OU DES ARCHIVES. ON LE DIRIGE VERS LE SITE WEB.</p>
6 I)	SOIRÉE PORTE OUVERTE CLIENTÈLE 2025-2026
	<p>LA SOIRÉE PORTE OUVERTE SERA LE 17 OCTOBRE. ON Y PRÉSENTERA L'ENSEMBLE DE NOS VOIES, NOS MANDATAIRES DU PCSAÉ ET DES REPRÉSENTANTS DE L'ADAPT.</p> <p>MONSIEUR BÉLANGER EXPLIQUE SON PLAN DE PROMOTION.</p>

	MADAME GAUTHIER DEMANDE SI LES CLASSES SPÉCIALISÉES SONT VISÉES PAR CET ÉVÈNEMENT. MONSIEUR DUCIAUME-B. ET MONSIEUR BÉLANGER EXPLIQUENT COMMENT SE VIVENT LES « PORTES OUVERTES » AVEC CETTE CLIENTÈLE.
--	---

7 -	LES RAPPORTS ET MOTS DES REPRÉSENTANTS
	MOT DU PRÉSIDENT
	MONSIEUR GAUTHIER EST SATISFAIT DE VOIR QUE NOUS AVONS UNE RELÈVE POUR LES PROCHAINS CÉ.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DES ÉLÈVES
	MADAME GAUTHIER DONNE DES EXEMPLES DE CE QUE PEUT CONTENIR LE MOT DES ÉLÈVES. MÉANNE SOULIGNE UN PROJET DE SORTIE POUR LES FINISSANTS À TORONTO. MONSIEUR BÉLANGER A DES VÉRIFICATIONS À FAIRE AVANT DE PRÉSENTER OFFICIELLEMENT LE PROJET. LE 12 OCTOBRE, UNE LEVÉE DE FONDS AU MÉTRO ORGANISÉE PAR ENTREPRENARIAT. AU CONSEIL DES ÉLÈVES, MONSIEUR DUCIAUME-B. DEMANDE AUX FILLES DE PARLER DES ACTIVITÉS DU TYPE « BIENVENUE! » ET DES FAÇONS DE GARDER LES ÉLÈVES PLUS ENGAGÉS TOUT AU LONG DE LA PÉRIODE CIBLÉE. MONSIEUR BÉLANGER DEMANDERA AU PERSONNEL DE SOUTIEN CONCERNÉ D'ALLER VISITER LE CONSEIL DES ÉLÈVES POUR EN PARLER. MÉANNE DEMANDE SI LES BILLETS DE RETARD SONT LÀ POUR RESTER. OUI!
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ EHDA
	MADAME GAUTHIER MENTIONNE QUI FAIT PARTIE DE CE COMITÉ ET EN RAPPELLE LES FONCTIONS, ENTRE AUTRES LES RECOMMANDATIONS POLITIQUES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CSSPO. ELLE A ÉTÉ ÉLUE PRÉSIDENTE. ELLE ÉNONCÉ LES SUJETS TRAITÉS.
	MOT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS
	MONSIEUR AHMED MENTIONNE QUE DES ÉLECTIONS ONT EU LIEU ET ÉNUMÈRE LES ÉLU.E.S IL RACONTE QUE MONSIEUR LACASSE EST VENU SE PRÉSENTER ET RAPPELLE QUE DES CONSULTATIONS AURONT LIEU DEMAIN CONCERNANT LE BASSIN DE L'ÉCOLE PARC-DE-LA-MONTAGNE.
	MOT DES REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNAUTÉ
	AUCUN MEMBRE N'EST PRÉSENT.
	RAPPORT DU PERSONNEL - DIRECTEUR
	MONSIEUR BÉLANGER EXPLIQUE QUE TOUS LES POSTES SONT COMBLÉS. IL MENTIONNE QUE LE CONTRAT DU MANDATAIRE DE BASKET A ÉTÉ RÉSILIÉ ET QUE L'ÉCOLE PREND EN CHARGE CE SPORT POUR CETTE ANNÉE. IL ÉNUMÈRE LES ACTIVITÉS VÉCUES DEPUIS LA RENTRÉE. IL ANNONCE QUE LE PLAN DE RATTRAPAGE EN MATHÉMATIQUE EST

	<p>COMMENCÉ ET QUE CELUI DE FRANÇAIS LE SERA SOUS PEU. IL MENTIONNE QUE LES PROJETS À GRAND DÉPLOIEMENT SONT BLOQUÉS JUSQU'EN AVRIL.</p> <p>UN MATCH DE SOCCER PROFS-ÉLÈVES A EU LIEU; LES ÉLÈVES EN SONT SORTIS VAINQUEURS POUR LA PREMIÈRE FOIS. MONSIEUR VANHOOREN A LAISSÉ PASSER 4 BUTS ET MONSIEUR LAFRANCE N'A PAS ÉTÉ EN MESURE D'EN RENTRER.</p> <p>MONSIEUR DUCIAUME-B. PARLE DE SON PROJET AVEC LES TABLES À PIQUE-NIQUE.</p> <p>MONSIEUR BÉLANGER PARLE DES NOUVELLES DIVISIONS DE LA BIBLIOTHÈQUE.</p>
--	---

8 -	AFFAIRES NOUVELLES
	<p>PROJET DE JAMES DUFAULT EN VÉLO; TRAJET D'ACCOMPAGNEMENT VÉLO-QC. PROJET S'INSCRIT DANS NOS VALEURS. UNE DIZAINE D'ÉLÈVES, TROIS ADULTES. MÉANNE MENTIONNE QUE LES ÉLÈVES DEVRAIENT ÊTRE RÉCOMPENSÉES. MONSIEUR BÉLANGER MENTIONNE QU'ILS VONT OFFRIR DES CHANDAILS, DES FRAIS DE DÉPLACEMENT, DE L'ÉQUIPEMENT DE CAMPING ET LA SALLE D'ENTRAÎNEMENT. AUCUN FRAIS NE SERA EXIGÉ À L'ÉLÈVE SAUF POUR LE VÉLO. MONSIEUR ROULEAU SE DEMANDE SI L'ÉCOLE PEUT S'OCCUPER D'UN ÉLÈVE QUI N'AURAIT PAS D'ÉQUIPEMENT. OUI!</p> <p>PROPOSÉ PAR MADAME GAUTHIER</p> <p>APPUYÉ PAR OLIVIER DUCIAUME-B.</p> <p>MADAME DESROSIERS SOUHAITE AMENER SES ÉLÈVES DANS LES LOCAUX DE L'ORGANISME GARDE-RIVIÈRE AFIN QU'ILS COMPRENNENT TOUT CE QUI RELÈVE DES BASSINS VERSANTS. L'ORGANISME PREND EN CHARGE LES FRAIS DE TRANSPORT. VOIR LE DOCUMENT D'ACCOMPAGNEMENT.</p> <p>PROPOSÉ PAR ROXANNE GAUDREAU</p> <p>APPUYÉ PAR MONSIEUR ROULEAU</p> <p>MADAME GAUTHIER EXPLIQUE QUE LES CAHIERS NUMÉRIQUES VIENNENT AVEC UNE VERSION PAPIER. ELLE VOUDRAIT QUE QUELQUE CHOSE SOIT FAIT POUR RÉCUPÉRER CES CAHIERS ET LES DISTRIBUER À DES FAMILLES NE BESOIN.</p> <p>MADAME GAUTHIER DEMANDE SI LES PLANS D'INTERVENTION SONT SUR MOZAIK. MONSIEUR BÉLANGER CONSTATE QU'ILS N'Y SONT PAS DU CÔTÉ DES PARENTS ET FERA UN SUIVI.</p>

9 -	LEVÉE DE LA SÉANCE
046 – CÉ20241008- 09	L'ordre du jour étant épuisé

	<p>EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Madame Gauthier, appuyé par Monsieur Brière, il est résolu</p> <p>DE LEVER la séance ordinaire à 20h39.</p>
--	---

Monsieur Alain Gauthier, président

Monsieur François Bélanger, directeur

Date